

Camp de jour de gymnastique



Guide des parents

Été 2024



Révisé 2019-06-19

Table des matières

Coordonnées importantes	1
Inscriptions	1
Lieu du camp de gymnastique	1
Heures d’animation du camp de gymnastique	1
Procédures pour les arrivées et les départs	2
Code de vie	3
À apporter quotidiennement	4
Code vestimentaire	4
Objets personnels	4
Maladie	5
Administration de médicaments	5
Allergie	5
Sorties au parc Donald-Martin et à la piscine municipale	5

Coordonnées importantes

Coordonnatrice du camp de gymnastique

Téléphone : (450) 546-2703, poste 205 (pendant le camp)

Secrétariat des Services culturels et sportifs de la ville d'Acton Vale

1505, 3^e Avenue (Centre sportif), Acton Vale, QC J0H 1A0

Jany Proulx, préposée

jany.proulx@ville.actonvale.qc.ca

Téléphone : (450) 546-2703, poste 203

Inscriptions

Les inscriptions se font par l'intermédiaire de la Ville d'Acton Vale, **du 4 mars au 23 mai 2024**.

Aucune inscription après la date limite.

- En ligne : www.ville.actonvale.qc.ca
- En personne au secrétariat du Centre sportif
Lundi au jeudi 8h-12h et 13h-16h45 / vendredi 8h-12h

Lieu du camp de gymnastique

Le camp de gymnastique a lieu au Complexe multisports Desjardins : 1600, 3^e Avenue.

L'accès au camp est par l'entrée principale, en avant du bâtiment.

Heures d'animation du camp de gymnastique

Les heures d'animation sont de 8h30 à 16h30. La journée est divisée en deux. L'avant-midi est réservé à la gymnastique, et l'après-midi, à des activités de tous genres, le plus possible à l'extérieur.

Procédures pour les arrivées et les départs

ARRIVÉE

Enfant AVEC service de garde du matin	Enfant SANS service de garde du matin
<ul style="list-style-type: none">• À partir de 6h30 au Centre sportif (1505, 3^e Avenue)• Entrée par la porte extérieure numéro 3, sur le côté du Centre sportif (près de l'entrée des joueurs).• Chaque jour, le parent doit signer le registre de présence selon la première lettre du nom de famille de l'enfant. L'enfant qui arrive seul et repart seul doit aussi signer ou mettre ses initiales.• Avec ou sans son parent, l'enfant se dirige ensuite sur la surface de patinoire, où il sera accueilli par le service de garde.• Les animateurs du camp de gymnastique se chargeront d'aller chercher les enfants au service de garde à 8h30.	<ul style="list-style-type: none">• À partir de 8h30 au Complexe multisports Desjardins (1600, 3^e Avenue)• Vous pouvez déposer votre enfant à l'accueil, à l'intérieur du bâtiment.• Heure maximale d'arrivée au camp de gymnastique : 9h30

DÉPART

Enfant AVEC service de garde en fin d'après-midi	Enfant SANS service de garde en fin d'après-midi
<ul style="list-style-type: none">• Les animateurs du camp de gymnastique se chargeront d'emmenner les enfants au service de garde du camp régulier à 16h30.• Vous devez aller chercher votre enfant au Centre sportif (1505, 3^e Avenue).• Accès par la porte extérieure numéro 3, sur le côté du Centre sportif (près de l'entrée des joueurs).• Le parent doit signer le registre de présence afin de confirmer son départ avec l'enfant. Dans le cas où ce n'est pas le parent qui vient chercher l'enfant, l'animateur pourra valider dans la fiche d'inscription si vous êtes en droit de partir avec ce dernier.• Le service de garde se termine à 17h30.	<ul style="list-style-type: none">• L'heure maximale de départ est 16h30.• Préféablement, tous les départs se font entre 16h et 16h30 pour les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde. Pour venir chercher votre enfant, vous devez vous présenter à l'accueil du Complexe multisports Desjardins, où un animateur vous attendra pour aller chercher votre enfant.• Lorsque vous quittez avec votre enfant, vous devez écrire vos initiales sur la feuille réservée à cet effet.

Chaque enfant possèdera un carnet de suivi, qui sera déposé dans son sac en fin de journée. Veuillez prendre le temps de le regarder chaque soir, puisque certaines communications se feront par l'intermédiaire de ce carnet. Il est important de remettre par la suite le carnet dans le sac de l'enfant pour le lendemain.

Il est obligatoire de nous avertir en personne, par écrit ou par téléphone, si une journée quelqu'un de non autorisé doit venir chercher votre enfant. Au besoin, nous aviser si vous souhaitez ajouter le nom de quelqu'un à la liste des personnes que vous avez déjà autorisées lors de l'inscription.

Si votre enfant peut quitter le site seul, cette information doit avoir été spécifiée lors de l'inscription : c'est alors indiqué sur sa fiche santé. Avisez-nous si la situation change au cours de l'été. Si l'enfant quitte seul tous les jours, vous devez remplir et signer une autorisation écrite avec l'heure du départ de l'enfant.

Code de vie

1. Je respecte les consignes;
2. Je respecte les moniteurs et les campeurs dans leurs gestes et leurs paroles;
3. Je participe à toutes les activités proposées;
4. Je respecte le matériel et le range après mon utilisation;
5. Je demeure avec mon moniteur en tout temps;
6. Je respecte la nature, je dépose donc tous les déchets aux endroits prévus;
7. Je laisse mes jouets ou objets personnels à la maison, afin de profiter pleinement des activités et éviter les pertes ou les vols;
8. Je m'explique calmement, je cherche des solutions non violentes et je contrôle mes émotions;
9. Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur.

Nous avons le désir que chaque enfant puisse s'amuser et passer un bel été avec nous.

GESTION DE LA DISCIPLINE dans les cas de non-respect des règles, d'un comportement nuisible face aux autres ou mettant en danger la sécurité de l'enfant et celle du groupe.

Escalade des sanctions — Problème MINEUR	Escalade des sanctions — Problème MAJEUR
(langage grossier, querelle, désobéissance, crise, insulte, bousculade, refus de participer, etc.) :	(violence physique, crise de rage, intimidation, fugue, bris de matériel, etc.) :
<ol style="list-style-type: none">1. Avertissement verbal / Discussion2. Retrait ou non-participation à une activité3. Avis écrit au parent4. Appel au parent pour trouver une solution5. Suspension d'une durée déterminée6. Expulsion définitive du camp de jour	<ol style="list-style-type: none">1. Enfant retiré du groupe - Rencontre avec le parent et, selon la gravité de l'action, avis disciplinaire ou suspension d'une à trois journées2. Expulsion définitive du camp de jour

La sécurité et l'intérêt général primeront toujours sur l'intérêt particulier. C'est dans cette optique que nous traiterons toute problématique comportementale.

À apporter quotidiennement

Nous vous suggérons de placer tous les effets personnels, bien identifiés, de votre enfant dans un sac à dos.

Obligatoire :

- Casquette ou chapeau
- Crème solaire
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Boîte à lunch comprenant un dîner*, 2 collations et une bouteille d'eau.
* Nous vous demandons d'apporter un lunch froid à votre enfant ou de faire l'usage d'un thermos pour le dîner.
- Souliers de course

Suggéré :

- Une paire de gougounes (pour se déplacer entre le gymnase et les vestiaires lorsque les jeunes sont en période de gymnastique, donc pieds nus)
- Linge de rechange
- Tablier d'art

Code vestimentaire

Les enfants doivent obligatoirement porter une tenue sportive. Les jupes et les robes ne sont pas conseillées pour faire de la gymnastique. Si votre enfant porte un maillot de gymnastique durant cette partie de la journée, il devrait apporter, dans son sac, du linge de rechange pour le reste de la journée.

Objets personnels

Un emplacement sera attribué à chacun des groupes, afin que tous les jeunes puissent y déposer leurs effets personnels. Les enfants doivent laisser leurs jouets personnels à la maison (sauf si consigne contraire). Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. Une boîte d'objets perdus sera placée à l'accueil du Complexe; veuillez y jeter un coup d'œil régulièrement.

Maladie

Votre enfant doit rester à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre
- Diarrhée
- Vomissements au cours de 24 dernières heures
- Éruption cutanée non diagnostiquée
- Maladie infectieuse
- Présence de parasites (poux)
- Symptômes de la Covid-19 (toux sèche, fièvre, maux de gorge, perte de l'odorat ou du goût)

Administration de médicaments

Un formulaire d'administration des médicaments devra être rempli et remis à la coordonnatrice. Nous vous demandons également de fournir un contenant identifié dans lequel seulement le nombre de médicaments prévus pour une journée y sera inséré.

Allergie

Nous vous demandons d'éviter les aliments contenant les ingrédients suivants :

- Arachides
- Noix
- Fruits de mer

Toute allergie doit figurer sur la fiche santé de l'enfant. Les enfants avec un auto-injecteur d'épinéphrine doivent le porter en tout temps sur eux, dans un sac ventral.

Sorties au parc Donald-Martin et à la piscine municipale

Mardi après-midi : Sortie au parc Donald-Martin (à pied)

Jeudi après-midi : Sortie à la piscine municipale (en autobus)